

A *Montréal.*

Thomas Walker,	A. A vécu plusieurs années à Boston.
— Price,	A. De grands partisans, primitivement des barbiers.
— Heywood,	A.
Edward Antill,	A. Lt.-col. et
Moses Hazen,	A. Lieutenant à la demi-solde du 44 ^e . Col. de l'armée rebelle.
Joseph Bendon,	A.
Wm. Macarty,	A.
Joseph Tory et ses deux frères,	A.
David Salisbury Franks,	A.
— Livingston et ses deux frères,	A. L'aîné lieutenant-colonel; le deuxième major, et le plus jeune capitaine.
John Blake,	A. Ont descendu des marchandises aux colonies pendant l'hiver et ne sont pas revenus; le premier était un rebelle bien connu et occupant un grade.
— Blakely,	

Sur ces 29 personnes il y avait deux Écossais, cinq Anglais, un Français et 21 Américains. Outre ces derniers, à part Pélissier, les autres avaient habité la Nouvelle-Angleterre et n'étaient venus au Canada qu'après la cession.

Le document publié à la note C indique clairement combien était difficile la tâche de conserver le Canada après sa cession en 1763. Je n'ai pas besoin de faire de longs commentaires à leur sujet, et il me suffira de remarquer que Carleton basait son opinion, relativement à l'armée du Canada, sur ce qu'il connaissait du Bas-Canada, car à cette époque le Haut-Canada n'était encore qu'un désert. La pétition du chevalier Chaussegros de Léry expose pleinement sa position, et les lettres de Carleton au ministre britannique montrent son vif désir de rendre justice aux Canadiens français. Dans cette note sont aussi les listes des seigneurs, etc., que l'on pourra consulter avec profit.

Le chevalier Chaussegros de Léry, né au Canada, était le fils de l'ingénieur en chef du roi français qui avait obtenu une seigneurie en 1732. En 1720 ce dernier avait préparé les plans de fortifications de Québec. Son fils, l'auteur de la pétition, entré dans l'armée en 1742 comme enseigne en second, devint enseigne en pied en 1748, lieutenant en 1751 et capitaine en 1757; il occupait encore ce dernier grade à la date de la prise de Québec en 1759. Il avait auparavant préparé les plans des fortifications de Montréal, construit le fort Beauséjour en Acadie et commandé différents postes, etc. La pétition représente la conduite qu'il a tenue après la conquête, et comme toutes les histoires du temps parlent de l'audience que lui a accordée George III, lequel complimenta madame de Léry sur sa beauté, il suffit de mentionner ces choses. En mars 1769, Carleton recommandait de nommer des Canadiens français au Conseil législatif, et le nom de M. Chaussegros de Léry était le premier sur la liste. "J'ai placé," disait sir Guy, "M. de Léry à la tête de cette liste, parce qu'il s'est empressé de donner des preuves de son désir de servir Sa Majesté et les intérêts britanniques, qu'il s'est montré reconnaissant des faveurs du roi, et qu'on peut avoir la plus grande confiance en lui. Je crois sincèrement à sa fidélité et à son attachement au gouvernement actuel. Les autres appartiennent en général à la classe des grands propriétaires et des hommes importants du pays, et par conséquent ce sont ceux qui rendront le plus probablement de bons services à la couronne dans l'occasion (Série Q, vol. 6, pp. 35, 36). Les autres noms